

« L'actualité en série »

Secrétaires Administratifs

L'IMPOSTURE

L'administration a réuni, le 27 mars 2012, les organisations syndicales pour présenter le décret du nouveau corps des B administratifs avant sa validation au comité technique ministériel du 13 avril 2012.

Cette réunion devait clôturer le travail de préparation des groupes d'échange de l'année 2011. Aussi, nous sommes stupéfaits voire consternés du projet de décret tel qu'il nous a été présenté.

Il avait été acté dans le précédent projet de décret:

« Le corps de B administratif participe à la mise en œuvre des politiques de l'État dans les domaines relevant notamment du champ de compétences du ministre chargé du développement durable tels que l'environnement, la mer, les transports, le logement, la construction, l'habitat, l'urbanisme, la prévention des risques et gestion de crise, l'énergie, les infrastructures et la circulation routière. »

Or, le projet de décret qui VA être présenté au CTM stipule tout autre chose. Les missions des SAE sont **balayées par un laconique** « administration générale ».

Ainsi, l'administration générale devient une

spécialité au sein du nouveau corps B administratif qui regroupera également une spécialité transport terrestre et une spécialité affaire maritime.

Ce projet de décret minimise et dénature les réelles missions des SAE!

L'administration nous a invités tout au long de l'année 2011 à une mise en scène révoltante dont le thème principal était une mystification de dialogue social. Beaucoup

de nos propositions et amendements ont été approuvés par la DRH. L'administration lors de cette ultime réunion et deux semaines avant le CTM nous communique ce projet ficelé avec l'aide de la DGAFP et du Budget

sans prendre en compte nos propositions ni les siennes d'ailleurs!

Nous avons fait part à la directrice des ressources humaines de notre extrême contrariété.

L'administration a répondu qu'elle comprenait notre mécontentement et notre non-satisfaction« bla bla bla ...je vous ai compris.... snif snif snif»,(les SAE peuvent se cotiser pour lui offrir un mouchoir absorbant les larmes de crocodiles ?)



L'administration a pratiqué pour la mise en œuvre de la fusion des B administratifs une politique mensongère et calculée en nous invitant à des groupes de travail ou d'échange. Tout cela n'était qu'une sournoise imposture ! Quel mépris pour les SAE et leurs représentants !

Depuis le début, Force ouvrière réclame un projet global sur le futur corps concernant le déroulement de carrière, la promotion (de C en B, de B en A mais également à l'intérieur du corps), la formation et la rémunération. L'administration a toujours refusé de le fournir. Nos craintes sont avérées.

Comment faire confiance à l'administration sur les futures missions, le déroulement de carrière ou la formation des B administratifs alors qu'elle a exprimé clairement sa moquerie et son dédain vis à vis des SAE dans ce projet de décret.

S'agissant des débouchés sur la Catégorie A: la réponse de la DRH est hésitante et floue, apparemment les discussions avec le CIGEM ne sont pas encore finalisées. Ce qui doit vouloir dire concrètement que rien n'a été envisagé pour le moment !

Concernant le recrutement, l'administration avait proposé de recruter les B administratifs à bac + 2 directement au deuxième niveau de grade. Aussi, quelle ne fut pas notre surprise lorsque la DRH nous a annoncé que seuls les ex-CTT seraient recrutés à Bac +2 au deuxième niveau de grade. Les autres (SAE et CAM) à niveau bac au premier niveau de grade. Force ouvrière a exprimé son étonnement face à

ce changement soudain d'avis. L'administration a démontré sur ce point particulier sa malhonnêteté, nous indiquant avec des froncements de sourcils peu crédibles n'avoir jamais rien proposé à ce sujet.

Nous restons dubitatifs quant à ces recrutements. En effet, il y aura deux recrutements différents à l'intérieur du même corps. Cette fusion, qui n'a de fusion que le nom, compartimente le corps en trois spécialités avec des niveaux de recrutements différents donc des déroulements de carrière à deux vitesses.

Par ailleurs, les TSE seront recrutés directement au deuxième niveau de grade à bac +2 avec une promesse écrite de l'administration de faire passer 75% des 1er niveau de grade au 2ème d'ici 5 ans.

Pourquoi, ne pas offrir aux B administratifs la même proposition ? Pourquoi créer un corps de B administratif avec des recrutements différents à l'intérieur du même corps ?

Force Ouvrière n'a obtenu aucune réponse à ces questions.

L'administration a berné, leurré, trompé, **pigeonné** les SAE sur la fusion des B administratifs.

Les SAE ne déméritent pas et ne doivent pas être sacrifiés. Nous ne sommes pas une sous catégorie B. Ce projet de décret est une insulte et une menace pour le parcours professionnel des SAE.

EN CONCLUSION,

Pour FORCE OUVRIERE, faute de pouvoir reclasser les SAE comme les TSE, des négociations doivent avoir lieu avec la fonction publique pour obtenir des ratios permettant aux agents sur un délai de 3 ans d'accéder au niveau de grade supérieur. Des mesures identiques doivent être prises pour l'accès du 3ème niveau au corps des attachés.

Bulletin d'adhésion

Pour défendre vos intérêts et le service public, rejoignez FORCE OUVRIERE.
Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière PETULTEM.

NOM :

PRENOM :

SERVICE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous :

SN FO-PETULTEM

**MEDDTL - Plot I - Arche de la Défense - Colline Sud – 30, Passage de l'arche
92055 - Paris La Défense Cedex 04**